Comment déposer vos demandes de médaille d'honneur en ligne

Concerne uniquement la médaille d'honneur du travail et la médaille d'honneur agricole pour les personnes habitant l'Essonne

1) **Prérequis informatique :**

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur version minimum

Chrome 50 Firefox 50 Internet Explorer 10 Safari 10

2) Lien de la médaille demandée :

Le dépôt des demandes est accessible depuis le portail Démarches Simplifiées

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole

3) Connexion au portail Démarches Simplifiées :

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « Démarches Simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de deux parties :



Pour la première connexion, vous devez utiliser

- Soit créer un compte démarches-simplifiées (1)
- Soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser

- Soit vos identifiants démarches-simplifiées (2)
- Soit FranceConnect (3)

4) Vérification de votre adresse courriel

Pour une création de compte ou une vérification de compte, **Démarches-simplifiées** vous adressera directement un mail avec un lien d'activation. N'oubliez d'aller voir dans vos spams.



5) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

À gauche.				
de vérifier à	demarches-simplifiees.fr Dossiers	Numéro de dossier Q 🛞	de saisir le	
nouveau la médaille	Connecté.		numéro de SIRET de	
sollicitée et de connaître les conditions d'attributions Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran	Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Médaille d'honneur	Identifier votre établissement Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.	l'employeur puis de valider	
	La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources ; La médaille d'honneur agricole comprend quatre échelons : - la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services ; - la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ; - la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ; - la médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services. L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.	Valider		

6) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.

demarches-simplifiees.fr	Dossiers	Numéro de dossier	Q	2	
Informations sur l'éte	ablissement				
Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Info	ogreffe les informations suivan	tes concernant votre établissement.	>		
Ces informations seront jointes à votre dossier.					
		· OY			
MINISTERE DE L'INTERIEUR					
Siret : Eorme juridique : Ministère					
Libellé NAF : Administration publique géné	erale			Pour	accéd
• Code NAF : 8411Z		y		form	iulaii o clic
• Date de création : 01/03/1983		•			Conf
• Effectif organisation : 500 à 999 salariés				a	vec co
Code effectif : 41				infor	mati
Numéro TVA intracommunautaire : FP +51	10014016				
Adresse : MINISTERE DE L INTERIEU	IS 8 PLACE BEAUVAU 75800	PARIS CEDEX 08 FRANCE			
nger Capital social :			1		
o de					
r I					
Utiliser un autre numéro SIRET		Continuer av	ec ces information	ns	

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.